«INITIATIVE HÔPITAUX AMIS DES BÉBÉS» SUR LE LAIT MATERNEL

L'hôpital d'El Bayadh retenu par l'Unicef

L'Ihab (Initiative hôpitaux amis des bébés) est un projet lancé 1991 conjointement par l'Unicef (fonds des Nations-Unies pour l'enfance) et l'OMS (Organisation mondiale de la santé), à l'effet que les hôpitaux et les maternités deviennent des centres de soutien à l'allaitement maternel sélectionnés à travers le monde.

Photo : DR

En Algérie, parmi les dix établissements hospitaliers désignés à l'échelle nationale pour participer à ce concours, l'EPH de la commune d'El-Abiodh-Sidi-Cheikh (W. El Bayadh) a été désigné pour participer à cette initiative visant à encourager et promouvoir l'allaitement maternel qui revêt une grande importance en matière de protection de l'enfant contre les maladies et son développement physique et intellectuel, a-t-on appris.

Notons qu'une commission ministérielle a séjourné dans la capitale des Ouled-Sidi-Cheikh, où elle a effectué une visite de deux jours dans l'enceinte de l'EPH, à l'effet de s'enquérir de la structure maternité et des femmes qui allaitent. C'est dire, en effet, que le lait maternel est toujours d'actualité et en débat.

Pour rappel, apprend-on auprès de l'Unicef, depuis le lancement de cette initiative en 1991, plus de 15 000 établissements de 134 pays ont obtenu l'appellation «amis des bébés». Dans un grand nombre de régions où des hôpitaux ont obtenu cette appellation, les mères sont plus nombreuses à allaiter leurs enfants et la santé des enfants s'améliore en conséquence.

Des comptes rendus des progrès de l'initiative et des articles portant sur des programmes d'allaitement efficaces sont publiés depuis dix ans dans la lettre d'informations de l'Unicef intitulée Baby-Friendly and Beyond. Par ailleurs, de nouvelles connaissances portant sur l'allaitement maternel et sa prise en charge sont diffusées dans le cadre de quatre programmes de formation et des recommandations des documents du mois sur l'allaitement maternel.

En conséquence, une liste d'hôpitaux «Amis des bébés» est disponible dans tous les pays. Dans les régions où des hôpitaux ont obtenu cette appellation, les mères sont plus nombreuses à allaiter leurs enfants et la santé des enfants s'améliore en conséquence. Par ailleurs, une maternité peut prétendre à l'appellation «Amie des bébés» lorsqu'elle n'accepte pas de substituts gratuits ou à bas prix du lait maternel, de biberons ou de tétines, et a mis en œuvre dix conditions précises en vue d'encourager un allaitement efficace.

Cette appellation est actuellement contrôlée par des instances nationales chargées de l'allaitement, conformément à des critères mondiaux pouvant s'appliquer aux soins en maternité dans chaque pays. Les consignes de mise en œuvre de l'initiative ont été élaborées par l'Unicef et l'OMS. Dans le même sillage, en France par exemple, depuis 1992, le label «Hôpital ami des bébés» (HAB) est décerné aux établissements qui respectent un «standard de qualité des soins dans l'accompagnement de l'allaitement et de la naissance» alors que le fondement même du label décerné est le respect des besoins physiologiques de la maman et du bébé. Pendant la grossesse, les sages-femmes et les médecins informent la future maman sur la qualité et l'utilité de l'allaitement maternel. En janvier 2009, trois établissements français ont reçu le label.

Exemples de réussite

A Cuba, où 49 des 56 hôpitaux et maternités du pays ont été conçus selon les critères de l'initiative «Amis des bébés» au début des années 1990, le taux d'allaitement exclusif des nourrissons de quatre mois a presque triplé en six ans – de 25% en 1990 à 72% en 1996.

Pendant les deux premières années de la mise en œuvre de l'initiative à l'hôpital central de Libreville (Gabon), le nombre de cas de diarrhée néonatale a diminué de 15%, le nombre de cas de déshydratation diarrhéique a été réduit de 14% et la mortalité de 0%.

En Chine, pays qui compte maintenant plus de 6 000 hôpitaux «Amis des bébés», l'allaitement exclusif est passé de 29% en 1992 à 68% en 1994 dans les régions rurales ; de 10% à 48% dans les régions urbaines.

L'Université catholique du Chili à Santiago a mis en œuvre l'un des premiers hôpitaux «Amis des bébés». Résultat : le nombre de femmes allaitant pendant les deux premières heures a augmenté. Avec une bonne mise en œuvre de la dixième condition du programme et des consultations mensuelles, l'allaitement exclusif à six mois a augmenté, passant d'environ 20% à plus de 60%.

Défini à l'échelle internationale, le terme «Ami des bébés» fait actuellement l'objet d'un dépôt de marque et ne peut être utilisé que par les services de maternité qui ont satisfait à l'évaluation externe d'après les critères mondiaux de l'initiative.

Le terme «Ami des bébés» ne peut s'appliquer à d'autres services médicaux, activités communautaires, lieux de travail ou produits commerciaux. D'autres efforts complémentaires visant à aider les mères à allaiter peuvent être qualifiés d'expressions comme «Amis de l'allaitement», «Amis des mères-enfants» ou «En faveur de l'allaitement».

B. Henine

TIPASA

Installation du nouveau commandant de la Gendarmerie nationale

Ce fut en présence des hautes hiérarchies de la Gendarmerie nationale, notamment le général Belksir Ghali, commandant régional de la Gendarmerie nationale de Blida, qu'il a été procédé à l'installation officielle du lieutenant-colonel Benabdallah Mohammed, dans ses nouvelles fonctions de commandant du Groupement de la gendarmerie de Tipasa, en remplacement du lieutenant-colonel Attalah Tarek, appelé à d'autres fonctions.

Lors de cette cérémonie d'installation, il a été noté la présence des autorités civiles et militaires à l'instar du wali de Tipasa, du chef de la Sûreté de wilaya, du responsable de la radio de Tipasa, ainsi que des membres de la corporation des journalistes.

A l'occasion de cet événement, le général Belksir Ghali, commandant régional de la Gendarmerie nationale de Blida, a tenu à mettre en évidence les efforts des éléments de la Gendarmerie nationale dans le cadre de la lutte contre le crime organisé et la délinquance sous toutes ses formes ainsi que la préservation du patrimoine public et la protection des biens publics et de la société.

Houari Larbi

LES MOUTONS DE L'AÏD

Une offre bien supérieure à la demande à Aïn Defla

De l'avis de nombreux intervenants, éleveurs, maquignons, bouchers et même acheteurs, les prix des moutons destinés au sacrifice de l'Aïd El Kebir restent abordables et ce à une douzaine de jours du jour J. Toujours selon les personnes interrogées, les prix sont relativement inférieurs à ceux de l'année dernière, mais en plus ces prix ont tendance à la baisse ces jours-ci au niveau des marchés hebdomadaires tels ceux de Amoura (Djendel), Djelida, Bir Ould Khelifa, Bourached, El Attaf et autre Aïn Defla.

Interrogé au sujet de cette stabilité des prix qui tend même à la baisse, un des responsables de la direction des services agricoles attribue cela à une offre très importante de la part des éleveurs de la région. «La wilaya de Aïn Defla dispose d'un cheptel prêt à la consommation de 250 000 ovins et de 90 000 caprins ; et selon une base statistique on estime que 80% des ménages acquièrent un animal à sacrifier soit un besoin global de 96 000 têtes, soit donc un excédent très important qui influe considérablement sur les prix.»

Pour ce qui est de l'Aïd, un arrêté du wali, visant à assurer le bon déroulement de l'accomplissement du rite dans les meilleures conditions de sécurité, de propreté et d'hygiène, notamment dans les agglomérations urbaines, a été largement diffusé à toutes les autorités locales y compris les services de sécurité, gendarmerie et police, avons-nous appris.

Pour ce faire, il a été établi un dispositif en 3 phases. Avant l'Aïd, pour éviter les ventes anarchiques, en bordure des axes routiers et dans les zones d'habitation urbaine, la DSA, en collaboration avec les daïras et les APC, a désigné 28 points de vente dans les 36 communes de la wilaya. Ces points de vente doivent être clôturés et où la sécurité sera assurée pour les vendeurs et pour les acheteurs. Ce dispositif prévoit aussi la mobilisation de 38 vétérinaires dont la mission est de contrôler l'état de santé du bétail.

Pour ce qui est de l'abattage le jour de l'Aïd, 12 abattoirs et tueries sont désignés. Ils seront contrôlés par 24 vétérinaires en plus de gardes-mobiles pour les zones éparses, l'ensemble sous l'autorité de 2 inspecteurs mobilisés par la DSA. Pour l'après-Aïd, les APC auront à mobiliser leurs équipes pour procéder au nettoiement des sites et le ramassage des déchets et autres ordures ménagères.

Il se trouve aussi que de nombreux ménages à faible revenu, ne pouvant pas acheter de mouton, se rendent, pour marquer l'événement, dans les boucheries dont les tenants profitent de la situation. En effet certains bouchers vendent les abats à 5 voire 6 fois leur prix courant. Encore faut-il que les clients payent à l'avance des produits qu'ils n'ont pas encore vus et dont ils ignorent tout de leur qualité sanitaire puisque l'abattage clandestin fait rage.

Tout le monde sait que par exemple pour les tripes, certains bouchers ont commencé leur stockage depuis plus d'un mois dans des congélateurs.

Pour preuve, le jour où ils se mettent à les vendre, il est très fréquent de trouver dans la poche stomacale une boule de glace, la décongélation n'ayant pas été achevée.

Karim O.